

Prévention des risques dans le transport routier - Animateur Prévention du Transport Routier



Durée de la formation : 6 jours

:

Référence : PASE05

Description de la formation

Objectif :

- Animer le projet de prévention de l'entreprise.
- Conseiller et accompagner la Direction de l'entreprise dans sa démarche de prévention des risques professionnels.

Programme :

Accueil, présentation de la formation

Organiser et animer en lien avec la Direction la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Le diagnostic en Santé et Sécurité au Travail
- Le projet de prévention des risques professionnels
- La mobilisation des différents acteurs (internes et externes)
- Les leviers de mobilisation
- L'organisation et l'animation des réunions d'information ou de sensibilisation

Analyser les risques professionnels d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration

- L'analyse d'une situation de travail à risque
- Les différentes pistes d'amélioration
- La démarche de prévention adaptée à l'ensemble des risques du métier : Troubles Musculo-Squelettiques, risques Psycho-Sociaux, risque routier
- Le plan d'action d'amélioration des conditions de travail

Intersession : travaux d'application en entreprise

(14 h mini dont 3 h 30 d'accompagnement par le formateur)

Epreuves certificatives

Restitution du travail d'intersession sur les Risques Psycho-Sociaux

Analyse des différents projets de prévention

Bilan, synthèse du stage

Validation :

Certificat « APTR » valable 36 mois délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet de deux évaluations certificatives favorables.

Attestation de fin de formation remise au participant + Attestation de présence

Pré-requis :

Avoir validé ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels au travers une évaluation du réseau prévention (base en prévention).

Avoir des compétences en Santé et Sécurité au Travail ainsi que des capacités d'animation.

Personne désignée par l'employeur pour animer le projet prévention.